Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212201537-20260427-D2026_23-DE

CITÉ DE
Moncontour

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des CÔTES D'ARMOR
Commune de MONCONTOUR

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 AVRIL 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : **14** – Présents : **12** – Votants : **14**

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la mairie de Moncontour sous la présidence de M. David HELLIO, Maire.

Sont présents : M. David HELLIO, Mme Julie GAUDIN, M. Gwenael LIECHTY, Mme Fanny PROCUREUR, M. Jacques DENIS, Mme Carole TARDIVEL, Mme Sophie LANGUILLE, M. Fabrice JEGLO, Mme Vanessa CLAIR-MARTY, Mme Christiane LE RAY, Mme Sophie BARBAUX, Mme MILLORIT Anne-Gaud,

Absents excusés : Enguerrand ROUZIC donne pouvoir à Anne-Gaud MILLORIT, Magalie MOUYSSET donne pouvoir à Gwenael LIECHTY

Secrétaire de séance : Sophie LANGUILLE

D2026-23 MODIFICATION DU PRIX DU LOYER DE M.OMS POUR LA LOCATION DE LA CUISINE DU CAC

M. Oms a signé une convention d'occupation de la cuisine du CAC (délibération du 24 février 2025) moyennant un loyer de 250€ et 60€ de charges (eau, gaz, électricité...), soit 310€ mensuels.

M. Oms demande une baisse de son loyer à 200€ au lieu de 250€.

L'assemblée estime que les charges dues par M. OMS doivent tenir compte de l'inflation. Il est proposé de passer les charges mensuelles de M. OMS à 70€ au lieu de 60€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 13 voix pour et 1 abstention, décide :

- de baisser le loyer mensuel à 200€
- d'augmenter les charges mensuelles à 70€
- d'autoriser M. le Maire à signer un avenant à la convention d'occupation.

Pour extrait conforme,

Le maire, David HELLIO

MAIRIE DE MONCONTOUR (Côtes-d'Armor)

La secrétaire de séance, Sophie LANGUILLE